



Journée mondiale de la **santé mentale**

10 OCTOBRE 2025



3 QUESTIONS À ...



3 QUESTIONS À ...

2 directeurs d'établissements
publics de santé mentale (EPSM)



Marie-Laure PIQUEMAL (84),
Directrice du Centre hospitalier de
Montfavet et de l'Ehpad de Sorgues



Nicolas FUNEL (83),
Directeur Général du Centre
Hospitalier Henri Guérin



3 QUESTIONS À...

Marie-Laure PIQUEMAL

QUEL RÔLE JOUE UN EPSM DANS LE TERRITOIRE AUJOURD'HUI, AU-DELÀ DES SOINS ?

Le rôle est double. D'une part, comme toute institution publique, l'établissement assume une importante responsabilité sociétale liée au développement durable, à l'attractivité des métiers et à son rôle d'employeur. Ce rôle est renforcé car les établissements psychiatriques couvrent de vastes territoires, y compris les zones périphériques, et peuvent s'appuyer sur leur stratégie immobilière pour collaborer avec les élus et maintenir une présence dans ces sous-territoires.

D'autre part, très ancré localement, l'établissement joue un véritable rôle de prévention en santé. Ses équipes constituent des ressources pour les élus, les aidant à comprendre la vulnérabilité des populations au-delà des seules problématiques psychiques. Acteurs de premier niveau, ces établissements entretiennent des liens étroits avec les réseaux de proximité et le tissu social (CCAS, maisons de santé, Maisons du Département, écoles). Ce rôle de prévention est notamment valorisé à travers la place des CLSM (Conseils Locaux de Santé Mentale) dans la politique de la ville.

QU'EST-CE QUI, SELON VOUS, FERAIT VRAIMENT PROGRESSER LA PSYCHIATRIE DANS LES ANNÉES À VENIR ?

Je ne peux pas répondre en tant que médecin concernant l'évolution de la psychiatrie, mais je peux parler de l'amélioration de la prise en charge des personnes ayant des troubles psychiques. La progression passe par la poursuite du travail sur des parcours de soins intégrés, c'est-à-dire que le parcours soit pensé de manière plus intégrée à la fois sur le plan psychique et sur le plan somatique.

Ceci ne signifie pas que les établissements psychiatriques doivent se fondre dans les établissements somatiques (MCO ou GHT). La solution organisationnelle est de développer des coordonnateurs de parcours et des formations qui allient tous les acteurs de la prévention (médecins généralistes, somaticiens et psychiatres) autour de la prise en charge globale.

Comme dans le médico-social, le concept d'inclusion est fondamental en psychiatrie. L'amélioration passe par la poursuite du travail avec les élus autour de l'inclusion, et en particulier l'inclusion dans le logement. Aujourd'hui, deux problématiques ne sont pas assez développées : la prise en charge somatique des personnes ayant des troubles psychiatriques et la question de l'inclusion sociale via le logement.

QUEL EST LE MESSAGE QUE VOUS SOUHAITEZ FAIRE PASSER À VOS ÉQUIPES EN CE 10 OCTOBRE ?

À mes équipes, je leur dirai : « Ne baissez pas les bras ». Leur rôle est probablement un des plus utiles qu'il soit à la population mondiale. Les troubles psychiques sont la première cause de santé ayant des impacts dans la population mondiale. C'était, par exemple, la première cause de comorbidité dans les pays développés en 2010. Votre métier est un des plus utiles à la population mondiale.



3 QUESTIONS À...

Nicolas FUNEL



**QUEL RÔLE JOUE UN EPSM
DANS LE TERRITOIRE
AUJOURD'HUI, AU-DELÀ DES
SOINS ?**

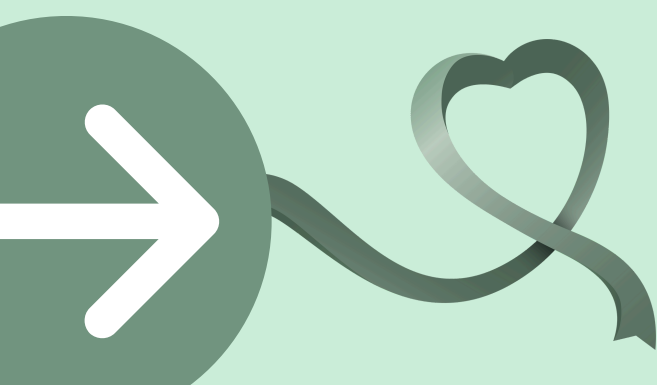
Au-delà de sa mission de soins, l'hôpital psychiatrique affirme son rôle d'acteur territorial en développant des actions de prévention et de déstigmatisation, en favorisant le lien social, l'insertion et la réhabilitation des personnes, et en apportant conseil et expertise aux structures partenaires. Par son ancrage fort sur le territoire et le réseau des partenaires, il contribue pleinement à la cohésion sociale et au renforcement de l'offre de santé mentale.

**QU'EST-CE QUI, SELON VOUS,
FERAIT VRAIMENT PROGRESSER
LA PSYCHIATRIE DANS LES
ANNÉES À VENIR ?**

Pour faire progresser la psychiatrie dans les années à venir, plusieurs leviers sont essentiels. Il est nécessaire de renforcer les effectifs médicaux, afin de garantir un suivi adapté et de qualité pour tous les patients. Le développement de la télémédecine et l'intégration des nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle et les thérapies innovantes, permettront d'améliorer l'accès aux soins et la personnalisation des prises en charge. Enfin, un investissement accru dans la recherche, tant au niveau national que local, est indispensable pour mieux comprendre les troubles psychiatriques et développer des stratégies thérapeutiques plus efficaces, préparant ainsi la psychiatrie de demain.

**QUEL EST LE MESSAGE QUE
VOUS SOUHAITEZ FAIRE
PASSER À VOS ÉQUIPES EN
CE 10 OCTOBRE ?**

La psychiatrie constitue une part essentielle de la prise en charge de la santé mentale. Chaque jour, les équipes œuvrent pour accompagner les patients relevant de la psychiatrie sur le territoire dont nous avons la responsabilité. Si leur travail concerne majoritairement les soins — écouter, s'adapter, recueillir et accompagner — il s'inscrit également dans une dynamique plus large d'amélioration, d'innovation et de projets. Être innovant, c'est préparer la prise en charge de demain. Je remercie chaleureusement les équipes du CHHG pour leur engagement constant dans cette dynamique.





3 QUESTIONS À ...

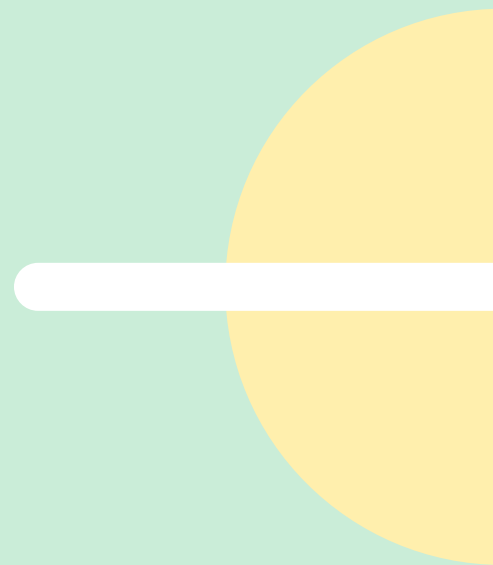
2 professionnels en santé mentale



Dr. Tiphaine KROUCH (13),
Cheffe de service infanto-juvénile,
PCME du CH spécialisé Valvert



Dr. Jean-Marc HENRY (13),
Psychiatre, AP-HM



3 QUESTIONS AUX...

Dr. Tiphaine KROUCH et au Dr. Jean-Marc HENRY

QUELLE EST, SELON VOUS, LA PLUS GRANDE IDÉE REÇUE SUR LA SANTÉ MENTALE AUJOURD'HUI ?

Selon le Dr. Henry: Penser que la santé mentale ne concerne que les fous ou les malades mentaux

Dr. Krouch : La plus grande idée reçue est que la santé mentale ne concernerait que les « faibles » ou les « fous ». Cette stigmatisation reste le point le plus difficile à entendre et celui contre lequel nous luttons régulièrement.

Il existe une confusion entre santé mentale et psychiatrie. La psychiatrie ne doit plus être stigmatisée : les patients suivis « sont comme vous et moi » et ont droit aux mêmes droits. La santé mentale est en réalité beaucoup plus large que la psychiatrie.

Aujourd'hui, les troubles du comportement sont trop souvent cantonnés à la psychiatrie, alors qu'ils concernent l'ensemble des institutions, du politique et de la population. Le fait que seuls les psychiatres s'en occupent ne suffit pas.

QUE DIRIEZ-VOUS À UNE PERSONNE QUI HÉSITE À CONSULTER UN PROFESSIONNEL ?

Dr. Krouch : Le message principal est qu'il n'y a "rien à perdre à tenter de se faire aider". Je conseille aux personnes hésitantes de se dire que, dans le meilleur des cas, la consultation fonctionnera, et que si cela ne convient pas, elles n'y retourneront pas. Les freins identifiés à la consultation sont les mêmes que l'idée reçue évoquée précédemment : l'idée stigmatisante qu'aller voir un professionnel de la santé mentale ou de la psychiatrie reviendrait à dire qu'on est fou ou à avouer une certaine forme de faiblesse. Je distingue clairement : la santé mentale n'est pas la psychiatrie. La santé mentale est définie par l'OMS comme une forme de bien-être qui nous permet de réagir face aux événements de la vie courante et quotidienne. L'aide professionnelle est perçue comme une aide réflexive, permettant de "prononcer nos propres problèmes à un tiers" qui pourra nous aider à "sortir un peu la tête de l'eau" ou la "tête du guidon".

Dr. Henry : En cas d'infarctus que feriez-vous ?

QUELS SIGNES DOIVENT ALERter, CHEZ SOI OU CHEZ UN PROCHE ?

Dr. Henry : Tout changement significatif d'humeur ou de comportement : des troubles de l'appétit et du sommeil, une fatigue inexplicable, un isolement inhabituel, des pensées pessimistes voire suicidaires, un sentiment d'impasse ou d'avenir bouché.

Dr. Krouch : Il s'agit de la question la plus compliquée. J'identifie trois critères majeurs d'alerte.

Le premier est la rupture avec l'état antérieur. C'est le signe qui doit alerter le plus, indiquant qu'il y a un gros changement par rapport à l'état précédent de la personne. Il faut se demander si ce changement est une simple évolution ou la marque d'un "moment de moins bien-être ou de mal-être". Cette notion est plus complexe chez les enfants, où le changement fait partie du développement, bien qu'elle soit une marque d'alerte chez les adolescents.

Le deuxième critère est l'isolement : lorsqu'une personne se sent moins bien, elle a tendance à s'isoler. Le troisième critère est la parole de l'autre (les mots) : il faut rester attentif aux mots que nous disent nos proches, nécessitant une petite écoute attentive aux paroles adressées.

3 QUESTIONS À ...

1 représentant des usagers en
psychiatrie



Jean-Yves MAQUET,

Représentant des usagers au CH Edouard-Toulouse
à Marseille et au GHT Hôpitaux de Provence,
Vice-président de l'Unafam

3 QUESTIONS À...

Jean-Yves MAQUET

QU'EST-CE QUI RESTE ENCORE TROP TABOU AUJOURD'HUI DANS LA SANTÉ MENTALE ?

La maladie mentale au travail est un tabou et nombreuses sont les personnes qui ne révèlent pas à leur employeur leurs troubles de peur d'être stigmatisées. Ce tabou vient heureusement d'être bousculé en 2025 par Nicolas Demorand, journaliste vedette à France-inter, qui a dévoilé sa maladie mentale et publié un petit livre éclairant « Intérieur nuit ».

La sexualité des malades psychiques est un tabou encore plus occulté. Alors qu'il s'agit d'un sujet central pour la qualité de vie et l'estime de soi, nombreuses sont les personnes malades psychiques qui se sentent incomprises, privées d'amour et d'affection et qui ne savent pas comment en parler ni à leur entourage ni parfois à leurs soignants. Pourtant le dialogue est nécessaire ne serait-ce que pour bien ajuster les médicaments et leurs doses en tenant compte des effets secondaires sur la libido comme pour la somnolence ou l'embonpoint.

COMMENT LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PEUVENT-ILS MIEUX INCLURE LES PROCHES DANS LE PARCOURS DE SOIN ?

En créant un climat de confiance avec les proches des malades psychiques, en les considérant comme des alliés, des partenaires qui sont les aidants naturels du patient et qui peuvent contribuer à son rétablissement.

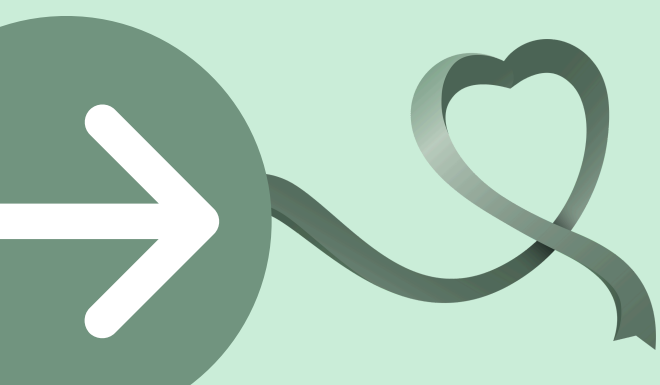
En pensant aussi que les familles souffrent à leur façon, et ont besoin de soutien. Pour cela les soignants peuvent :

- orienter les proches des malades vers des associations d'entraide comme l'Unafam "Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques" qui leur proposeront des groupes de paroles, des formations...
- proposer des programmes de psycho-éducation comme le programme « Bref » qui est gratuit, se déroule sur trois séances d'environ une heure chacune, permet de répondre aux principales questions de compréhension de la maladie et des ressources existantes.

Après dix ans d'expérimentation en région AuvergneRhône-Alpes ce programme est actuellement déployé dans plusieurs régions de France dont la région PACA avec le soutien de l'ARS et les financements du FIOP (fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie)

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS FAIRE PASSER À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ MENTALE ?

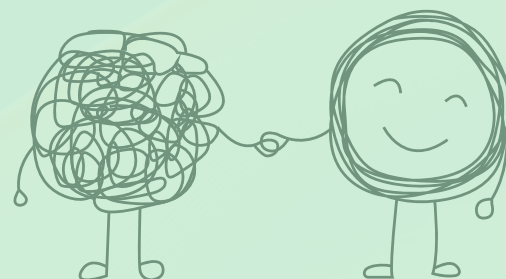
Il est temps d'abolir la contention mécanique en psychiatrie, cette pratique ancestrale qui consiste à attacher les patients agités ce qui les traumatise sans aucun bénéfice thérapeutique. En cette année 2025 où en France la santé mentale a été déclarée « Grande cause nationale » il est temps que les 200 hôpitaux en France qui ont encore recours à la contention mécanique en psychiatrie s'inspirent de la vingtaine d'hôpitaux qui ne contentionnent pas, dont trois sont en région PACA. Il est temps de changer de regard sur la santé mentale, de garantir à chacun un accompagnement humain, respectueux et digne en vue de son rétablissement. La France se conformera ainsi aux standards internationaux.





Journée mondiale de la **santé mentale**

10 OCTOBRE 2025



5 points de vue partagés

1 engagement collectif :
Faire de la santé mentale une priorité.

En cas de **mal-être**, appelez le **3114** – numéro national
de **prévention du suicide** (gratuit, 24h/24).

Merci à tous les **acteurs engagés** pour la
santé mentale en **PACA**.

